université de TOURS | Direction des ressources humaines

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE JURY

Le rapport du jury peut s'articuler autour d'un bilan quantitatif (nombre de postes offerts, de participants à l'épreuve, de candidats présents et d'admis) et qualitatif (niveau des candidats, niveau des diplômes, lacunes constatées, attentes et recommandations du jury). Il doit notamment permettre aux candidats de connaître les erreurs susceptibles de les faire échouer, de mieux cerner les facteurs de réussite et de pouvoir se situer par rapport aux exigences attendues. Il est également très utile pour les formateurs qui pourront s'y référer pour une meilleure préparation au concours.

Nom du président du jury :	**Thierry SENEGAS**
Nom de l'établissement organisateur :	**UNIVERSITÉ DE TOURS**
Intitulé du concours (corps) :	**ASI**
Nature du concours (externe ou interne) :	**INTERNE**
BAP :	**J**
Emploi-type :	**Assistant·e en gestion financière et comptable**
Session :	**2026**
Nombre de postes mis au concours :	**1**
Nombre de candidats admissibles :	**5**
Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission :	3

Bilan : Préparation inégale des candidates.
Faiblesses techniques (GBCP, ROP, ..)
Pas de prise de hauteur
Marge de progression pour toutes.

Fait à Tours le 12/10/2026

Signature du Président du jury :